



Elèves, parents, enseignants : candidatez au conseil d'établissement

Publié le 8 septembre 2025

Faites entendre votre voix, devenez représentant au conseil d'établissement du conservatoire pour la période 2025/2027. Votre mission : échanger sur les projets du conservatoire, en participant notamment à deux réunions par an, de 18h à 20h, dans les locaux du conservatoire.

Déposez votre candidature avant lundi 22 septembre, 13h, en renvoyant ce [formulaire](mailto:elections.crr@cergy-pontoise.fr) rempli à l'adresse elections.crr@cergy-pontoise.fr

NB : les élèves doivent avoir 12 ans révolus au plus tard à la fin de la période de vote, le 15 octobre 2025.

A quoi sert le conseil d'établissement ? Quelle est sa composition ? Quand et comment se déroulera le vote ? Quelles sont les nouveautés 2025/2027 ? Retrouvez les réponses à toutes ces questions dans le [mémo des élections du conseil d'établissement du conservatoire](#).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 41 42 53